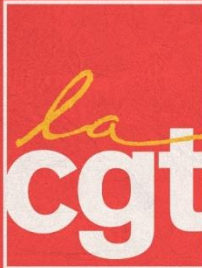


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Intervention de Sophie Binet lors de la réunion multilatérale à Matignon

Mme la Première Ministre,
M. le Ministre,

Depuis notre dernière multilatérale, ici à Matignon le 5 avril dernier, il s'est passé près de 100 jours. L'« apaisement » promis par le Président de la République n'a pas eu lieu, pire les 100 jours s'avèrent être une débâcle. Pourquoi ? Parce que l'apaisement ne se gagnera pas par l'autoritarisme, la surenchère sécuritaire ni par le mépris du Président de la République, mais en répondant aux attentes sociales et démocratiques.

Je reviendrai d'abord sur les retraites car la page n'est pas tournée.

L'autoritarisme présidentiel a empêché tout vote mais le résultat de son passage en force c'est que vous n'avez plus de majorité politique ; et gouverner à coup de 49-3 pendant 4 ans, ça va faire long...

Vous imposez une réforme violente qui vole 2 ans de vie à des millions de travailleurs et de travailleuses, mais vous n'atteignez même pas votre seul objectif, celui de l'équilibre du régime, et c'est le COR qui le dit. Après les soulèvements de la terre, allez-vous dissoudre le COR ?

L'orgueil du Président vous impose une application à marche forcée au 1er septembre alors que seuls, 4 décrets sur 31, ont été publiés. Des dizaines de milliers de salariés ne peuvent pas préparer dignement leur départ en retraite sur l'autel de votre entêtement.

Maintenant, il faut que vous preniez vos responsabilités. Le chômage des seniors, c'est à vous d'imposer des mesures contraignantes pour le faire disparaître. Et ce n'est pas l'index qui suffira. N'en déplaise au Président de la République et au patronat, la pénibilité est une réalité pour des millions de salariés dont l'espérance de vie en bonne santé est bien inférieure à 64 ans. Alors maintenant il va falloir enfin imposer au patronat de vrais dispositifs pour permettre des départs anticipés, et malheureusement ce n'est pas le C2P, vidé de ses critères et même de son titre qui fera l'affaire. Nous demandons donc que ces négociations s'inscrivent dans un cadre tripartite comme prévu par l'article L1 du code du travail avec des objectifs forts : pas question de renvoyer aux branches ou de se contenter de bonnes intentions, il faut des dispositions interprofessionnelles contraignantes pour garantir de vrais dispositifs de préretraite et de prise en compte de la pénibilité. Sur la prévention, l'enjeu ne peut se limiter à distribuer aux patrons les 200 millions que vous détournez des AT/MP, il faut de vraies négociations sur les conditions de travail !

Comme vous le savez, nous allons négocier sur l'AGIRC-ARRCO dans un cadre autonome. Il ne nous a pas échappé que les réserves de l'AGIRC-ARRCO aiguisent vos convoitises, autant vous prévenir que nous n'apprécierions pas du tout que Bercy se serve dans nos caisses ! Laissez-nous négocier !

De même sur l'assurance chômage. La loi impose l'ouverture d'une négociation sur les règles d'indemnisation. Madame la Première Ministre, alors que 60% des inscrits à pôle emploi ne sont pas indemnisés, alors que le montant des allocations a baissé de 30% suite à vos réformes, alors que les comptes de l'UNEDIC sont largement excédentaires, allez-vous poursuivre la politique de sanction et de stigmatisation des privés d'emplois ? Si votre lettre de cadrage, comme la dernière fois, écrit par avance l'accord, pas la peine de faire croire qu'il y a des choses à négocier. Nous connaissons par cœur votre jeu de rôle hypocrite avec le patronat, dans ces conditions, nous refuserons de jouer les figurants.

Ensuite, nous sommes venus à cette rencontre vous apporter plus de 100 propositions pour répondre enfin aux urgences sociales et environnementales, dans le prolongement de celles rédigées par l'intersyndicale. Avec ça, nous vous offrons généreusement votre agenda social pour les 4 prochaines années. Permettez-moi de vous présenter les grandes têtes de chapitre :

- Salaires et pensions : pas possible de s'en remettre à la négociation de branche et d'entreprise qui est bloquée par le patronat et par vos exonérations de cotisations sociales sur les bas salaires. Il faut indexer les salaires et les pensions sur les prix.
- Conditionnalité des aides publiques : nous avons bien noté que Bercy cherchait activement à faire des économies. Plutôt que de faire des coupes sombres dans les budgets d'avenir de la santé, de l'école ou de la culture, nous vous proposons, comme la cour des comptes d'ailleurs, de remettre à plat les 200 milliards d'aides publiques que vous dépensez chaque année sans contrepartie ni conditions, qui sont captées par les grandes entreprises et qui représentent un tiers du budget de l'Etat ! Pour cela, une proposition toute simple, qui ne coûte rien et rapporterait beaucoup : instaurez un avis conforme du CSE sur les aides publiques.
- Egalité Femme/Homme : Grâce à la mobilisation de la Confédération Européenne des Syndicats, nous venons de gagner l'adoption d'une directive européenne sur la transparence salariale. La transposition de cette directive va exiger de nombreux changements en France, et notamment une révision profonde de l'index égalité salariale qui, à l'inverse de son objectif affiché, occulte les écarts de rémunération et permet à la quasi-totalité des entreprises d'échapper à des sanctions alors que les écarts de rémunérations sont toujours en France de 25% en moyenne. La France vient de ratifier la convention 190 de l'Organisation Internationale du Travail sur les violences sexistes et sexuelles. Il était temps ! Il faut maintenant intégrer ses dispositions et celles de la recommandation 206 qui l'accompagne dans le code du travail, en créant notamment des droits pour protéger les victimes de violences conjugales ou en renforçant les moyens et prérogatives des référents harcèlement/violence du CSE. Nous vous avons interpellé en novembre dans un courrier de l'ensemble des organisations syndicales, nous demandons la mise en place d'une table ronde multilatérale pour lancer ce chantier.
- Démocratie sociale : ce n'est pas parce que vous avez cassé le thermomètre en supprimant le comité de suivi des ordonnances que vous avez guéri la fièvre ! Le déclassé salarial est un des signes du grand déséquilibre des pouvoirs dans l'entreprise entre salariés et patrons à qui les ordonnances ont donné les pleins pouvoirs ! Contrairement à l'objectif affiché, les ordonnances ont affaibli la négociation dans les branches comme dans les entreprises ! Nous demandons notamment l'augmentation du nombre et des moyens des représentants du personnel, le rétablissement des CHSCT, et le rétablissement du principe de faveur et de la hiérarchie des normes. Le syndicalisme est un pilier de la démocratie et fait partie des droits fondamentaux garantis par l'OIT, or, aujourd'hui il est malmené dans

notre pays, la Confédération Syndicale Internationale épingle d'ailleurs la France suite à la répression antisyndicale organisée conjointement par le ministère de l'Intérieur et le patronat durant la mobilisation contre la réforme des retraites. Un autre exemple : Sonelog. Après 1 mois de grève et la signature d'un accord de fin de conflit arraché grâce à une médiation, le patron a licencié 10 grévistes dont le délégué syndical CGT et l'Inspection du travail vient de valider son licenciement ! Je vous demande, Mme la Première Ministre, d'organiser leur réintégration en urgence, sachant qu'ils sont privés de salaire depuis près de 3 mois ! Cet exemple illustre la nécessité de renforcer le droit pour garantir les libertés syndicales et nous souhaitons l'ouverture d'un chantier sur le sujet.

Enfin, je voulais vous alerter sur 2 sujets urgents :

- Le JDD : c'est aujourd'hui le 20e jour de grève des salariés du JDD. Avec Marylise Leon, nous vous avons interpellées sur la nécessité que l'État intervienne pour éviter que le scénario d'Europe 1 ou d'I Télé, devenu C News, ne se reproduise, avec des journalistes qui n'ont d'autre choix que de quitter leur journal. Ces situations démontrent que la loi française ne suffit plus à protéger la liberté de la presse face à la concentration des médias entre les mains de quelques milliardaires. Il faut donc la faire évoluer, et dans l'immédiat conditionner les aides à la presse au respect de la déontologie des journalistes, et au fait que l'on ne puisse imposer à une rédaction la nomination d'un directeur de rédaction.
- Le Fret Ferroviaire, qui, par suite d'une procédure de la commission européenne est menacé de démantèlement avec de graves conséquences sociales et environnementales et le risque d'ailleurs que le train des primeurs, le Perpignan/Rungis soit arrêté dès cet été. Au vu de l'enjeu environnemental et industriel, le gouvernement doit affronter la commission et défendre un opérateur intégré, seul à même de garantir le développement du Fret. Nous sommes également très inquiets de la situation de l'entreprise SG-Valdunes, dans le nord, seule entreprise française à fabriquer des essieux de train, rachetée et dépecée par son actionnaire chinois. En orientant la commande publique, et en montant au capital, l'État a les moyens de sauvegarder l'entreprise !

Pour conclure, Mme la Première Ministre, vous ne répondez pas à la colère, dans les entreprises comme dans les quartiers, par de la surenchère sécuritaire. Nous sommes très inquiets et mobilisés suite à la mort du jeune Nahel pour éviter des basculements violents. Mais la défiance est profonde et exige des mesures ambitieuses. Ce n'est pas en stigmatisant de prétendus parents démissionnaires dont beaucoup ont été des héros et surtout des héroïnes avant, pendant et après le Covid, que vous réglerez quoi que ce soit. Il faut que vous annonciez des mesures d'ampleurs pour la jeunesse et les quartiers populaires. Il faut aussi refonder une vraie police républicaine. Il faut traiter le racisme systémique qui ronge notre société. Pour cela, nous proposons la mise en place d'un grand débat citoyen sur le rapport police/population, débat qui pourrait utilement être mené par le CESE.

Mme la Première Ministre, le dialogue que vous appelez de vos vœux ne peut pas rester un slogan. Il faut désormais que cette volonté se traduise par des actes concrets en direction du monde du travail pour enfin répondre aux exigences sociales des jeunes et des salariés !

Montreuil, le 12 juillet 2023